

Formation en conduite de véhicules

Domaine : Formation et enseignement professionnels

Appellations

- Responsable d'auto-école
- Formateur de conduite d'engin
- Formateur de moniteurs d'auto-école
- Moniteur d'auto-école

Accès au métier

Cet emploi métier est accessible avec un Certificat d'Aptitude Professionnelle et Pédagogique-CAPP- de l'enseignement de la conduite automobile. La fonction de responsable d'auto-école est accessible avec deux ans d'expérience comme moniteur d'auto école.

Conditions d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'école de conduite, centre de formation, service de l'Etat, ... Elle varie selon la structure (école de conduite, centre de formation, service de l'État, ...).

Activités de base

• Animer des séances de formation sur les règles de sécurité et code de conduite routière • Evaluer et conseiller les candidats pendant le cycle de formation • Expliquer aux candidats le fonctionnement du véhicule/engin (automobile, moto, ...) et donner des cours pratiques de conduite • Informer les candidats sur le déroulement des cours et le nombre d'heures de code et conduite • Renseigner les documents de suivi de l'activité de la formation de conduite • Suivre la maintenance et l'entretien de véhicule/engin (contrôle visuel, réglementaire, mise à niveau, ...)

Compétences de base

• Connaissances de base en mécanique générale • Règles de conduite véhicule • Règles de sécurité routière • Techniques pédagogiques

Activités spécifiques

• Animer des formations pour l'obtention d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle et Pédagogique-CAPP-
d'enseignement de la conduite automobile • Attestation de qualification de conducteur d'engin • Coordonner
l'activité d'une équipe -Techniques d'animation d'une équipe • Effectuer des visites de contrôle auprès des
auto-écoles (méthodes pédagogiques et administratives des moniteurs) auprès des auto-écoles • Faire passer
des examens de conduite de véhicule aux candidats (voitures, poids lourds, motos, ...) • Permis A • Permis B •
Permis C • Permis D • Permis E • Permis F